community

L'Église néo-apostolique tout autour du monde

03/2019/FR



La définition du ministère

Éditorial :
L'Église vit et s'organise

Service divin :
La couronne de vie

Doctrine :
La définition du ministère

Église néo-apostolique
internationale

Éditorial

3 L'Église vit et s'organise

Service divin en Asie

4 La couronne de vie

En visite en Europe

10 Des vérités claires issues de sources sûres

En visite en Amérique

12 Jésus offre la vie éternelle

En visite en Afrique

14 Emplis de l'Évangile

Espace Enfants

16 Le grand repas

18 Chez Mariangel à San José (Costa Rica)

Doctrine

20 La définition du ministère

Nouvelles du monde

24 Je suis riche de mes amis, de ma famille, de ma communauté

26 Ensemble, faisons entendre la voix de l'Évangile

27 Un service divin dans la ville la plus méridionale du monde

28 Après les inondations : entre aide d'urgence et reconstruction

30 Un changement significatif dans notre tradition

- Photo de la page titre : Oliver Rütten
- Photo de la dernière de couverture : ÉNA Burundi

L'Église vit et s'organise



Photo : ÉNA internationale

Chers frères et sœurs,

des événements grandioses sont derrière nous : durant plusieurs jours, nous avons célébré les Journées internationales de la Jeunesse avec les jeunes frères et sœurs en la foi du monde entier. Nous avons apprécié la communion, la musique et les discussions dans ce grand cercle. Je suis convaincu que vous avez déjà eu beaucoup d'échos de l'enthousiasme qui y régnait, même si vous n'avez pas pu être sur place au cas par cas.

Une semaine plus tard, nous avons célébré la fête de la Pentecôte. Nous avons vécu le service divin en tant que grande assemblée et nous avons remercié et loué la Trinité divine. Nous profitons de la rencontre à Goslar (Allemagne) pour y tenir également notre première assemblée internationale des apôtres de district et de leurs adjoints de cette année.

La fête de la Pentecôte marque désormais aussi l'entrée en application de la définition du ministère présentée au mois d'avril. Nous ferons dorénavant une distinction entre les pouvoirs ministériels et les fonctions dirigeantes. Les trois niveaux ministériels se composent du ministère de diacre, du ministère sacerdotal et de l'apostolat. Les cinq fonctions dirigeantes se composent du conducteur de communauté, du responsable de district, de l'apôtre, de l'apôtre de district et de l'apôtre-patriarche.

Les frères sont ordonnés dans les ministères. Les frères sont mandatés dans les fonctions dirigeantes avec une prière et par l'imposition des mains. Nous soulignons ainsi l'importance des fonctions dirigeantes. Dorénavant, les adjoints seront nommés, par exemple l'apôtre-patriarche adjoint, l'apôtre de district adjoint, les évêques et les représentants des responsables de district et des conducteurs de communauté. Les évangélistes, les bergers, les évangélistes de district et les anciens de district ne seront plus ordonnés à l'avenir. Nous reconnaissons le passé : les frères continueront à exercer le ministère dans lequel ils ont été ordonnés.

Le service des ministres, aussi important soit-il, ne constitue néanmoins qu'une partie des nombreux services qui sont accomplis au sein des communautés. En tant que porte-parole de tous les apôtres, j'aimerais remercier ici tous les frères et sœurs qui s'investissent au sein des communautés et qui soutiennent notre travail, non en dernier au moyen de leurs offrandes. De tout cœur : merci ! Puisse Dieu vous bénir richement pour cela !

Recevez, chers frères et sœurs, mes cordiales salutations.



Jean-Luc Schneider



Le 18 novembre 2018, l'apôtre-patriarche était entouré de 500 fidèles lors du service divin qu'il a célébré dans le Palacio de Maynila, à Manille (Philippines). Le service divin a été retransmis dans un grand nombre de communautés via Internet.

Photo : ÉNA Asie du Sud-Est



La couronne de vie

Jacques 1 : 12

Heureux l'homme qui supporte patiemment la tentation ; car, après avoir été éprouvé, il recevra la couronne de vie, que le Seigneur a promise à ceux qui l'aiment.

Chers frères et sœurs, c'est un service divin particulier que nous vivons aujourd'hui. Il est rare qu'une si grande assemblée soit réunie à Manille et qu'autant d'apôtres soient présents. Comme vous le savez, c'est également un jour particulier parce que votre apôtre de district sera admis à la retraite et qu'un nouvel apôtre de district sera mandaté. Ce qui fait déjà de ce jour un jour un peu spécial. Nous profitons de cette occasion pour remercier notre Père céleste pour la bénédiction que nous avons reçue à travers votre apôtre de district. Nous remercions Dieu d'avoir béni le travail de l'apôtre de district. Vous n'avez pas besoin de vous faire de soucis ; même s'il va y avoir un changement, Dieu reste le même. Le but reste le même et le chemin que nous

suivons jusqu'au but reste aussi exactement le même. Nous suivons Christ dans l'imitation, et nous continuerons également à le suivre à l'avenir. Jésus-Christ est notre Seigneur, il est le chemin et il continuera à nous aider, de la même manière qu'il nous a aidés jusqu'ici.

Quel est notre but ? Il est décrit dans notre parole biblique : « Heureux l'homme qui supporte patiemment la tentation ; car, après avoir été éprouvé, il recevra la couronne de vie, que le Seigneur a promise à ceux qui l'aiment. » La couronne de vie est une image pour désigner le salut. La Bible utilise souvent l'image de la couronne, parfois, comme ici, en association avec la vie : la couronne de vie, parfois aussi « la couronne de justice » (II Timothée 4 : 8), « la couronne de la gloire » (I Pierre 5 : 4), toutes ces images décrivent la même chose : notre salut. Une image de la vie éternelle, de la communion avec Dieu dans son royaume. Pour décrire le chemin que l'on doit suivre pour obtenir cette couronne, le Nouveau Testament utilise souvent la comparaison avec une compétition. Les apôtres Paul et Jacques se réfèrent à cette image. Il existait déjà autrefois de grandes compétitions lors desquelles des athlètes faisaient la course, et le vainqueur recevait alors une couronne – non pas en or, mais sous forme de couronne de laurier. Au moyen de cette comparaison, les apôtres voulaient mettre en évidence le fait qu'il faut courir comme un athlète lors d'une compétition pour obtenir la vie éternelle et entrer dans le royaume de Dieu.

Conformer nos pensées et nos actes à la volonté de Dieu nécessite des forces.

Une compétition nécessite d'abord beaucoup d'énergie. Pour obtenir le salut, nous devons conformer nos pensées et nos actes à la volonté de Dieu. Pour être sauvé, il faut suivre l'exemple de Jésus. Cela nécessite de l'énergie et de l'endurance comme lors d'une compétition. Cela ne va pas sans effort. C'est le premier point.

Pour entrer dans le royaume de Dieu, il faut déployer beaucoup de forces. On ne peut pas y entrer simplement en flânant, il s'agit d'une compétition, cela nécessite de l'endurance comme lors d'une compétition.

Il faut beaucoup s'entraîner en tant qu'athlète. La rédemption et le salut ne sont pas des activités de loisirs, c'est un défi quotidien. Chaque jour, nous devons travailler dur sur nous-mêmes. Nous devons faire de nombreux sacrifices. Nous devons travailler à conformer nos pensées et nos actes à la volonté de Dieu.

Pour entrer dans le royaume de Dieu, il ne suffit pas d'assister à chaque service divin, de mettre de l'argent dans le tronc d'offrandes, de prier Dieu et de vivre comme un chrétien. Pour cela, il est nécessaire de produire bien plus d'efforts pour s'assurer que nos pensées et nos actes soient conformes à la volonté de Dieu. La comparaison avec l'athlète le démontre clairement.

Quiconque participe à une compétition doit faire un tas de choses s'il veut remporter la victoire. Il doit parfois renoncer à quelque chose, mais il le fait, parce que la victoire est si importante pour lui qu'il l'accepte. Parfois, nous devons, nous aussi, renoncer à certaines choses, parce que notre salut est la chose la plus importante pour nous. J'aimerais le dire concrètement : il faut parfois faire un choix. L'on entend par exemple : « Si tu vas là-bas, tu pourras gagner beaucoup d'argent. » Nous avons naturellement tous besoin d'argent. Cependant, nous constatons alors qu'il n'y a pas de communauté à cet endroit, et qu'il n'y a pas de possibilité d'assister aux services divins. Se pose alors la question de savoir : Que dois-je faire ? Dois-je accepter la proposition et aller là-bas ? Je pourrais y gagner beaucoup d'argent ! Cependant, je ne pourrai peut-être me rendre plus que trois ou quatre fois par an au service divin. Quelle sera ta décision ? Certains diront alors : « Oui, mais j'aurai une vie meilleure parce que j'aurai plus d'argent. » Es-tu certain d'avoir une vie meilleure sans la sainte cène ? Sans la consolation issue de la parole de Dieu ? Sans la communion avec les frères et sœurs ? Je mets un point d'interrogation.

Comme lors d'une compétition, si l'on veut entrer dans le royaume de Dieu, il faut aussi parfois faire des sacrifices. Un athlète doit parfois aussi être prêt à souffrir. Nous n'en sommes pas non plus épargnés. Dans une compétition, il y a des règles à respecter. Chaque discipline a ses propres règles bien définies auxquelles il faut se tenir si l'on veut gagner. Cela s'applique également à notre salut. Jésus l'a dit très clairement. Il a évoqué que l'on pouvait accomplir de bonnes œuvres, mais que celles-ci n'avaient aucune valeur si l'on ne respectait pas certaines règles. Il a évoqué ceux qui ont accompli de grandes œuvres en son nom, mais auxquels il dira néanmoins : « Je ne vous ai jamais connus ; retirez-vous de moi, vous qui commettez l'iniquité. » (Matthieu 7 : 23).

L'une des règles dans cette compétition pour le salut est le commandement de l'amour. Quoi que tu fasses, fais-le par





amour pour le Seigneur et par amour pour le prochain. Ce qui n'est pas fait par amour est totalement vain. Telle est la règle. Elle n'a pas été inventée par l'Église néo-apostolique ; c'est Jésus-Christ lui-même qui l'a établie. Même si nous accomplissions les œuvres les plus extraordinaires pour le Seigneur, celles-ci seraient vaines si notre motivation n'était pas l'amour.

Une compétition est différente d'une activité sportive de loisirs, où l'on peut faire ce que l'on veut.

Si l'on participe à une compétition, il faut respecter les règles. Lors d'une compétition, l'on n'est pas seul, il y a des concurrents qui ne souhaitent pas nous voir gagner. C'est le principe de la compétition.

Or, en ce qui concerne la compétition pour le salut, c'est un peu différent. Pour que notre vie, nos pensées soient conformes à la volonté de Dieu, nous n'avons pas besoin de nous battre contre des adversaires. Notre adversaire, dans ce combat, est le malin. C'est contre lui que nous nous battons. Et je peux vous garantir qu'il aimerait à tout prix empêcher que nous ne gagnions le combat. Il fait tout pour être le vainqueur à la fin. Il est notre ennemi.

Quoi que tu fasses, fais-le par amour pour le Seigneur et par amour pour le prochain.

Tous ceux qui consacrent des efforts, qui respectent les règles, qui aiment Christ et qui restent fidèles jusqu'à la fin recevront la couronne. Toutefois, nous devons combattre notre ennemi, combattre le malin. Avec l'aide du Seigneur, nous pouvons le vaincre.

Dans chaque compétition, il y a un arbitre. Il veille au respect des règles et il est le seul qui décide qui sera le vainqueur à la fin. Dans le combat pour le salut, il y a également un juge : c'est Jésus-Christ. C'est lui qui décidera qui fera partie des vainqueurs. C'est lui qui jugera les pensées et les œuvres de chacun. Cette idée ne plaît pas aux hommes, mais Jésus a dit lui-même : Tu seras jugé d'après tes œuvres.







Je ne pourrai pas venir auprès de Jésus, à la fin de cette compétition, et dire : « Oui, mais regarde ce que les autres ont fait – ils ont fait exactement la même chose ! » Je ne peux pas dire : « Les autres n'ont pas respecté les règles, c'est pourquoi je ne les ai pas non plus respectées. » Lors de son retour, il me jugera en fonction de mes œuvres et de mes pensées, indépendamment de ce qu'auront fait les autres. Nous ne pouvons pas invoquer les autres pour excuser notre comportement. Nous devons accepter que Jésus nous jugera, et il nous interrogera au sujet de notre motivation. Ceux qui seront acceptés sont ceux qui aiment Jésus-Christ. Nous serons jugés en fonction de notre amour et de notre désir de salut. Telle est la base du jugement. Nous ne remporterons certainement pas la victoire sur le mal dans toutes les situations. Cependant, n'oubliez pas, chers frères et sœurs : nous serons jugés en fonction de l'intensité de notre amour, de notre volonté à être sauvés, et de notre détermination à agir conformément à la volonté de Dieu. D'un côté, c'est une consolation, car nous serons également acceptés même si nous ne remplissons pas tous les critères. D'un autre côté, cependant, nous devons prendre cela très au sérieux, car, si nous faisons une introspection, nous devrons avouer que les efforts pour accomplir la volonté de Dieu pourraient parfois être plus marqués.

Par conséquent, nous devons consacrer beaucoup d'énergie, nous devons combattre, nous devons respecter les règles et le commandement de l'amour, nous devons combattre l'ennemi, le malin, et nous devons accepter d'être jugés par Jésus-Christ.

Il existe encore un dernier point. Ce n'est pas l'athlète qui décide de la date de la compétition. Il ne peut pas dire : « Ah non, pas aujourd'hui ! Je ne suis pas très en forme, démarrons plutôt les Jeux olympiques demain ! » Quelqu'un définit le début de la compétition, et il faudra être prêt pour cette date.



L'apôtre de district Urs Hebeisen (Asie du Sud-Est) a été admis à la retraite, après 36 années dans l'apostolat. Au moment de prendre congé, l'apôtre-patriarche Jean-Luc Schneider a résumé son activité en trois mots : passion, amour et confiance en Dieu.

De nombreux pays, de nombreux peuples et de nombreuses cultures : ce n'est pas une tâche facile qu'Edy Isnugroho a endossée en tant que nouvel apôtre de district pour l'Asie du Sud-Est. L'apôtre-patriarche lui a donné quelques pistes pour y parvenir au moment de son mandatement.



Dieu a décidé que la compétition aurait lieu maintenant, précisément aujourd'hui, et nous devons l'accepter. Nous ne pouvons pas dire à Jésus : « Je suis trop jeune pour cela, décalons la compétition de dix ans, ce serait bien. » Le combat a lieu aujourd'hui, ici dans notre vie. Consacrons toutes nos forces pour le gagner ! Avec l'aide de Jésus, nous pouvons remporter la victoire, nous pouvons obtenir le salut et donc la couronne.

En quoi consiste le salut ? J'ai dit que c'était la couronne de vie, la vie éternelle, la communion éternelle avec Dieu. La couronne est le signe de la victoire, le signe de la gloire. Quiconque prend part à la première résurrection, reçoit le corps de résurrection, le corps glorifié, il entrera dans le royaume de Dieu et prendra part à la gloire de Jésus-Christ.

Cependant, la couronne est aussi un signe de domination et de pouvoir. Et il est dit que ceux qui vaincront, qui gagneront la compétition, régneront avec Christ. Ils seront sacrificateurs de Dieu et de Christ et régneront avec lui pendant mille ans (Apocalypse 20 : 6).

Toutefois, nous devons comprendre ce que signifie ce règne. Aucun pouvoir politique ne sera exercé dans le royaume de paix de Jésus-Christ. Ce règne n'est pas à voir au sens politique, temporel. Lorsque Jésus régnera, cela signifie qu'il garantira la proclamation sans entrave de son Évangile. Tel sera le règne de Christ dans le royaume millénaire de paix. Il régnera et personne ne pourra l'empêcher de proclamer son Évangile ni de sauver les hommes. Jésus est fidèle à lui-même. Il régnera en tant que serviteur – un service envers l'homme pour le salut de tous les hommes.

Par conséquent, lorsqu'il est question que nous régnerons avec lui, cela signifie que ceux qui seront avec lui dans son royaume serviront le Seigneur ainsi que les hommes avec pour objectif de permettre le salut à tous. Ils annonceront l'Évangile à tous. Leur règne sera un service.

Jésus a un jour donné une parabole, celle des mines (Luc 19 : 11-27). Un maître est venu trouver ses serviteurs pour donner à chacun des dix serviteurs une mine. Ils devaient travailler avec cet argent, le faire valoir. L'un d'eux était très



L'apôtre-patriarche était accompagné des apôtres de district Jürg Zbinden (Suisse, sur l'image), Mark Woll (Canada), Peter Schulte (Pacifique occidental) et Urs Hebeisen

assidu, il a transformé cette mine en dix mines. Lorsque le maître est revenu, il lui a dit : « C'est bien bon serviteur ; parce que tu as été fidèle en peu de chose, reçois le gouvernement de dix villes. »

Un autre a fait valoir cette mine et l'a transformée en cinq mines. Son maître s'en est également réjoui, il lui a dit : « Toi aussi, sois établi sur cinq villes. » Le serviteur fainéant, qui n'avait rien fait de sa mine, n'a rien reçu. Ils ont donc reçu un salaire différent. L'un a reçu le pouvoir de régner sur dix villes, l'autre sur cinq villes.

Si l'on considère le pouvoir comme l'exercice du règne, on peut dire : « Il est beau d'avoir le pouvoir sur dix villes. C'est mieux que d'avoir le pouvoir sur cinq villes. » Néanmoins, ce n'est pas cela. Il n'est pas question de règne. Tous ne sont que des serviteurs. Dans le royaume de paix, tous serviront Dieu. Toutefois, nous servirons de différentes manières en fonction de nos possibilités et de nos compétences. Nous resterons des serviteurs malgré tout. Le service sera différent, mais la couronne, la récompense, sera la même. Ils seront éternellement auprès de Jésus. C'est cela, la couronne de vie. Et la fin de l'histoire est que tous ceux qui habiteront dans la nouvelle création serviront Dieu et régneront avec lui. Cette relation demeurera. Ils prendront part à sa gloire et à sa majesté et le serviront en toute éternité.

Tel est notre avenir, mes chers frères et sœurs. Soyons de véritables compétiteurs. Luttons chaque jour pour que nos pensées et nos actes soient conformes à la volonté de Dieu. C'est très difficile. Cela implique qu'il faudra souffrir. Acceptons cela !

Respectons cette règle qui est d'agir par amour pour le Seigneur et pour notre prochain. Nous n'avons pas besoin de combattre notre frère ni notre sœur. Nous devons combattre le malin. Parfois, nous gagnons, parfois, nous perdons aussi, nous en sommes conscients. Ce qui importe, c'est la mesure de notre amour et de notre désir.

Lançons-nous dans la bataille. Le fidèle remportera la victoire. Ceux qui aiment véritablement Christ recevront la couronne.

GRANDES LIGNES

Pour obtenir la couronne de vie, nous luttons pour

- conformer nos pensées et nos actes à la volonté de Dieu ;
- respecter la loi de l'amour envers Dieu et envers le prochain.

Le combat nécessite également de renoncer et d'être disposé à souffrir. Ceux qui sortiront vainqueurs du combat, régneront avec Christ dans le royaume de paix.





Photo : Jessica Krämer

Des vérités claires issues de sources sûres

Une parole biblique, trois images, de nombreuses sources et un cycle – quand il s'agit de la « bénédiction », les idées ne manquent pas. Voici tout un flot d'impulsions issues d'un service divin célébré par l'apôtre-patriarche, le 20 janvier 2019, à Wiesbaden (Allemagne).

Le contexte biblique est le suivant : Caleb, autrefois un des espions envoyés par Moïse, offre à sa fille Acsa une terre pentue en Canaan pour son mariage. Or, cette terre est très aride. C'est pourquoi la fille demande de l'aide à son père.

L'apôtre-patriarche Jean-Luc Schneider a utilisé ce récit comme une image de la bénédiction divine. « Il nous offre les sources de bénédiction : les sources supérieures et les sources inférieures. » Cependant, qu'est-ce donc que la bénédiction ? « La bénédiction de Dieu est le salut qu'il nous offre. La bénédiction de Dieu est tout ce qui contribue à la vie éternelle. »

Les sources supérieures de bénédiction

« La source supérieure de bénédiction – la source de salut qui vient du ciel – c'est Jésus-Christ », a mis en évidence l'apôtre-patriarche. « Grâce à son mérite, son élection, les sacrements, sa parole, son agir, nous disposons du salut. » Or, cela n'est pas une évidence. « L'image de la source (du puits) signifie : il faut s'y rendre et puiser l'eau. »

- S'y rendre signifie : « Pour obtenir le salut, il faut venir à Jésus-Christ dans la foi. Il faut se rendre à la source, en suivant le chemin de la foi, le chemin de la repentance, le chemin du repentir. »
- Puiser signifie : « Si la puissance des sacrements doit véritablement agir, se développer, nous devons adopter une attitude en conséquence : Je veux renoncer au péché. Je veux vaincre le mal. Je veux être en communion avec Dieu. Je veux faire partie de l'Épouse. Je veux entrer dans le royaume de Dieu. »

Les sources inférieures de bénédiction

« Dieu nous a également donné les sources inférieures », a expliqué le président de l'Église :



31 000 frères et sœurs en la foi ont participé au service divin, dont 900 en l'église de Wiesbaden

- Nos dons et forces : « Si nous nous engageons pour notre salut, si nous mettons nos dons, nos forces et nos compétences au service de Dieu, ils deviendront une source de bénédiction. »
- Les apôtres et les ministres : « Si nous nous adressons à eux pour créer notre salut, pour prendre les bonnes décisions concernant notre âme, nous obtiendrons les forces, la consolation et la sollicitude dont nous avons besoin. Néanmoins, nous devons nous y rendre et puiser l'eau de cette source. »
- La communauté : « Afin de pouvoir profiter de cette richesse inhérente à la communauté, nous devons d'abord investir dans la communion fraternelle. Si tu veux être aimé, aime en premier. Si tu recherches de l'aide, commence par secourir ton prochain. Si tu recherches la sollicitude, commence par te tourner vers autrui. »

Le cycle de la bénédiction

« Les bénédictions qui viennent d'en bas, les bénédictions qui viennent d'en haut – j'y vois encore une autre belle image : l'image du cycle de la bénédiction », s'est exprimé l'apôtre-patriarche. « Dieu bénit les hommes, et les hommes bénissent Dieu. »

GRANDES LIGNES

Josué 15 : 19 :

« Elle répondit : Fais-moi un présent, car tu m'as donné une terre du midi ; donne-moi aussi des sources d'eau. Et il lui donna les sources supérieures et les sources inférieures. »

Dieu nous bénit : Il nous offre le salut en Jésus-Christ. Il nous donne la possibilité d'être bénis en faisant bon usage de ses dons de grâce. Nous bénissons Dieu en le louant et en le servant. Nous bénissons notre prochain en partageant avec lui les bénédictions reçues.

« Nous savons que Dieu nous a bénis : à travers la source supérieure de bénédiction et à travers la source inférieure de bénédiction. » En retour, « nous bénissons Dieu : nous lui faisons confiance, nous lui sommes reconnaissants, nous le servons. »

Et davantage encore : « Nous voulons être une source de bénédiction pour notre prochain. Parce que la bénédiction de Dieu est si grande, parce que nous pouvons la reconnaître, parce que nous l'apprécions, nous voulons aussi la transmettre. »

Jésus offre la vie éternelle

À quel moment Jésus nous aide-t-il ? À quoi sert l'Évangile ? Qu'apportent les bonnes œuvres ? Il existe de nombreuses idées à ce sujet, et certaines sont fausses. L'apôtre-patriarche Jean-Luc Schneider souligne ce qui compte vraiment. Voici quelques pensées issues du service divin qu'il a célébré, le 10 février 2019, à Charlotte (Caroline du Nord, États-Unis).



Photo : ÉNA États-Unis

Mi-février, l'apôtre-patriarche Jean-Luc Schneider s'est rendu aux États-Unis. Il a rencontré les apôtres et les évêques du champ d'activité de l'apôtre de district Leonard R. Kolb et a célébré un service divin, le dimanche 10 février 2019, à Charlotte (Caroline du Nord).

« Christ offre la vie éternelle à ceux qui croient en lui et se conforment à son image », s'est exprimé l'apôtre-patriarche Schneider pour résumer le service divin. Et de compléter : « Nous sommes responsables de l'annonce de l'Évangile. Notre comportement doit refléter la vie divine que Dieu a déposée en nous. »

La liberté, pas de suprématie

« Il est important pour nous de savoir pour quelle raison nous venons à Jésus », s'est exprimé l'apôtre-patriarche Schneider en se référant au miracle du repas des cinq mille hommes. À l'époque, 5000 personnes avaient pu être rassasiées avec cinq pains et deux poissons. Elles étaient persuadées que Jésus était le successeur de Moïse ou un prophète et voulaient en faire un roi, elles attendaient qu'il les délivre des Romains. Aujourd'hui, aussi, de telles idées sont reconnaissables. Les gens s'imaginent : « Si je vais à l'église, si je suis un croyant fidèle, si je prie de la bonne manière, Jésus m'aidera dans ma vie. » Jésus nous aide parfois, mais cela n'est pas la véritable teneur de l'Évangile. « Ainsi, si nous ne venons auprès de Jésus que pour obtenir de l'aide, nous venons pour la mauvaise raison. » Car Jésus souhaite nous délivrer définitivement de l'emprise du mal.

La communion avec Dieu, pas de discours moralisateur

Certains croyants « voient la Bible comme un code éthique, et si l'ensemble de la société vivait selon les principes et sur la base de la Bible, la vie serait meilleure. Peut-être », a concédé l'apôtre-patriarche Schneider. Toutefois, « parce que nous sommes pécheurs », cela ne réglerait pas le fond du problème. « Jésus est venu pour proposer la vie éternelle. Il souhaite résoudre l'ensemble du problème en disant : L'origine de ton problème est la domination du péché. J'ai vaincu le diable et le mal, et j'aimerais te délivrer de ce mal. J'aimerais te conduire dans la communion avec Dieu. »



Au cours du service divin, l'apôtre Reinhard Hecht (à gauche sur la photo) a été admis à la retraite après 42 années d'exercice ministériel, dont 17 en tant qu'apôtre. L'évangéliste de district Robert C. Ferguson a été ordonné dans l'apostolat.

La foi et l'orientation à Jésus, pas les bonnes œuvres

Les hommes sont en partie convaincus que les bonnes œuvres sont nécessaires pour obtenir la vie éternelle. Or, c'est Jésus lui-même qui offre la vie éternelle. Nul ne peut la mériter. « C'est et cela reste un cadeau de grâce », s'est exprimé l'apôtre-patriarche. Et « pour recevoir ce don, il faut croire en Jésus-Christ ». Et cela inclut la foi en l'incarnation, le sacrifice, la résurrection et le retour de Jésus. Ensuite, il est important que nous « prenions au sérieux ce que Jésus a dit : Pour recevoir la vie éternelle, il faut être régénéré d'eau et d'Esprit et recevoir mon corps et mon sang ; tu dois célébrer la sainte cène. » Et « Jésus a poursuivi en disant : Si tu veux avoir la vie éternelle, tu dois renoncer à toi-même et me suivre. » Il ne s'agit donc pas juste d'assister au service divin, de recevoir les sacrements. Ce n'est pas juste une question de bonnes œuvres. Il s'agit de notre cœur et de nos pensées. Nous devons nous assurer que nos pensées et nos sentiments se conforment à Jésus. »

L'annonce de l'Évangile, pas la conversion des hommes

« Nous avons tous pour mission de professer notre foi, d'annoncer l'Évangile et d'aider notre prochain à trouver le chemin qui mène à Jésus pour être sauvé. » Et comment peut-on mettre cela en pratique ? En promettant à notre prochain de magnifiques prédications, de beaux services divins, des exaucements de prière – oui, cela « fonctionne parfois. D'autres fois, cependant, cela ne fonctionne pas, et les gens sont déçus. » Et, en se référant à autrefois, l'apôtre-patriarche a rappelé : « Les disciples sont restés auprès de Jésus parce qu'ils étaient convaincus qu'il était le Fils de Dieu. » Aujourd'hui aussi, les croyants restent lorsqu'ils reconnaissent que « notre but, la raison de notre foi est d'être un avec Jésus. Nous voulons conformer nos pensées à celles de Jésus. Nous voulons être en communion étroite avec lui. » Et pour cela, il est nécessaire que « nous respections les commandements et que nous accomplissions la volonté de Dieu, que nous soyons ou non couronnés de succès, et que nous recevions ou non la bénédiction terrestre. Cela n'a pas d'importance. Nous faisons ce que nous faisons parce que nous en sommes convaincus. Ce n'est que parce que nous sommes un avec Jésus que son opinion et sa volonté sont notre opinion et notre volonté. »

« Nous ne sommes pas responsables du succès, du nombre de personnes qui viennent. Cette tâche incombe à Dieu. Ceux qui seront attirés par Dieu viendront auprès de Jésus. Nous ne sommes destinés qu'à être des instruments. Et nous le faisons parce que c'est notre nature. »

GRANDES LIGNES

Jean 6 : 26-27 :

« Jésus leur répondit : En vérité, en vérité, je vous le dis, vous me cherchez, non parce que vous avez vu des miracles, mais parce que vous avez mangé des pains et que vous avez été rassasiés. Travaillez, non pour la nourriture qui périt, mais pour celle qui subsiste pour la vie éternelle, et que le Fils de l'homme vous donnera ; car c'est lui que le Père, que Dieu lui-même a marqué de son sceau. »

Christ offre la vie éternelle à ceux qui croient en lui et se conforment à son image. Nous sommes responsables de l'annonce de l'Évangile. Notre comportement doit refléter la vie divine que Dieu a déposée en nous.

À Benguela, 1300 fidèles se sont réunis pour assister au service divin célébré dans l'enceinte du cinéma Monumental





Photo : ÉNA Allemagne occidentale

Emplis de l'Évangile

Il est bon et important « d'y croire », mais le message chrétien du salut peut tout-à-fait nous enthousiasmer et nous emporter. À Benguela (Angola), le dimanche 13 janvier 2019, l'apôtre-patriarche a basé sa prédication sur ce qui se produit ensuite pour le croyant.

La parole de Christ est d'abord la prédication de l'Évangile, s'est exprimé le président de l'Église. Elle est la prédication de l'incarnation de Jésus, de son sacrifice, de sa résurrection et de sa promesse : « Je reviendrai pour vous prendre à moi. »

La bonne nouvelle de l'Évangile emplit notre vie

« La parole de Christ doit vivre en nous. Il ne s'agit pas seulement de dire : « Oui, j'y crois, je suis convaincu que c'est la vérité. » – Elle doit nous enthousiasmer ! », a exprimé l'apôtre-patriarche Schneider. Et elle suscite l'enthousiasme. « L'enthousiasme, c'est être passionné par Dieu : Dieu habite en moi, et je suis passionné par lui ! » Puisse cette connaissance se transformer en moteur, en énergie et en joie.

Suivons l'enseignement de Jésus dans sa totalité !

Les commandements font également partie de l'enseignement de Jésus. Ils ne doivent surtout pas être une loi venant de l'extérieur, au sens : « Malheur à toi si tu ne t'y conformes pas ! », a poursuivi l'apôtre-patriarche. « Si tel était le cas, nous obéirions aux commandements de Christ par crainte d'être punis. » Et il y a encore beaucoup de chrétiens qui comprennent les commandements de Dieu de cette manière, ce qui est triste. – « Les commandements de Christ vivent en nous, et nous nous y conformons par amour pour Dieu. C'est parce que nous aimons Dieu que nous obéissons à ses commandements et que nous nous conformons à sa volonté. »

Notre vocation nous aide à surmonter nos différences

« Le plus important pour nous est que notre prochain a aussi été appelé par Dieu. Dieu l'aime de la même manière qu'il m'aime. Cela nous aide à surmonter l'altérité. Le plus important n'est pas comment est le prochain, mais le fait que Dieu l'a appelé et qu'il l'aime. » Et, ramené à l'absolution au cours du service divin, l'apôtre-patriarche a interrogé l'assemblée : « Comment puis-je encore accuser mon frère et lui faire des reproches à l'issue du service divin, alors que



C'est l'orchestre Angola-Est, de la province de Moxico, qui a assuré le cadre musical



Dieu lui a pardonné ?! Je dois dire que nous manquons ici parfois de respect à l'égard de Dieu. »

L'Évangile détermine le contenu de nos conversations

« Les hommes veulent toujours raconter ce qu'ils pensent, ce qu'ils ont accompli et accomplissent. C'est pourtant tellement insignifiant. – Parlons de ce que Dieu a accompli et de ce qu'il accomplit. Ce serait beau que nous parlions davantage des œuvres de Dieu que des nôtres dans nos conversations, et davantage des pensées de Dieu que de notre opinion. » Et, se référant à la règle d'or, le primat spirituel a ajouté : « Dieu attend de nous que nous nous consolions et que nous nous fortifiions les uns les autres, et que nous nous soutenions mutuellement grâce à la parole de Dieu. Il dit même que nous devons nous enseigner et nous exhorter les uns les autres, mais il ajoute immédiatement : mais avec sagesse ! » Car « aucun de nous n'aime que l'autre cherche à lui faire la leçon avec condescendance. Fais à autrui ce que tu espères qu'il te fasse. C'est ainsi que nous pourrons enseigner en toute sagesse. »

Partageons la parole de Dieu avec nos enfants et nos contemporains !

« La richesse de Dieu est si grande que nous pouvons la partager avec d'autres personnes sans pour autant nous appauvrir. Si la parole de Dieu habite en nous en abondance, partageons-la aussi avec d'autres personnes. » Et l'apôtre-patriarche de rappeler la parole en Matthieu 12 : 34 : « Car c'est de l'abondance du cœur que la bouche parle. » Cette allusion se rapporte directement aux échanges des croyants au sein de l'Église, aux échanges avec les enfants. « Gardez à l'esprit : ce qui est dans le cœur est notre trésor. » Car « nous ressentons également le besoin de partager cette richesse avec nos contemporains et de leur faire savoir que Dieu a été incarné, qu'il est mort pour eux et qu'il reviendra. »

GRANDES LIGNES

Colossiens 3 : 16 :

« Que la parole de Christ demeure en vous dans toute sa richesse ; instruisez-vous et exhortez-vous les uns les autres en toute sagesse, par des psaumes, par des hymnes, par des cantiques spirituels, chantant à Dieu dans vos cœurs en vertu de la grâce. »

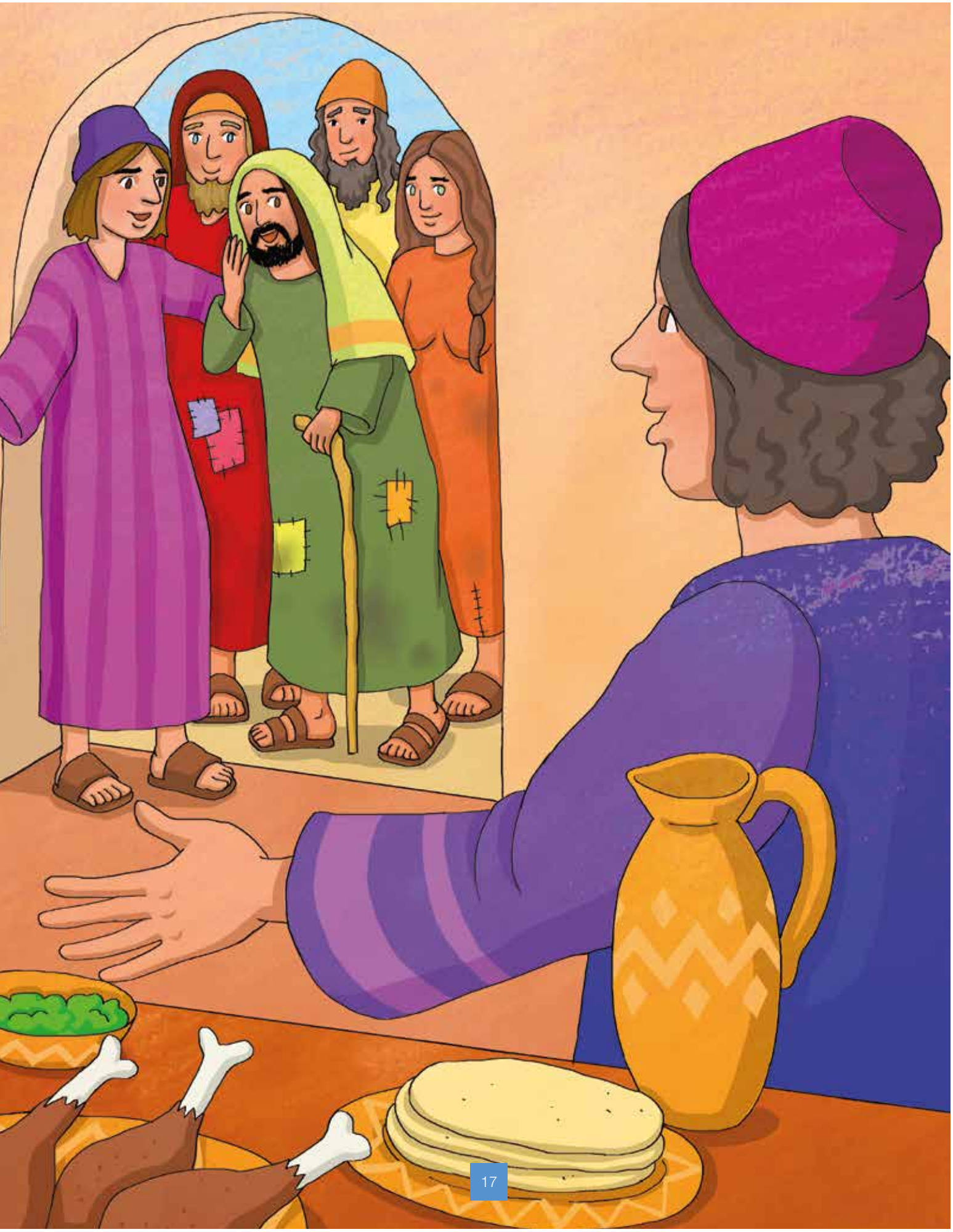
Nous remercions Dieu pour son salut, en nous tournant vers le retour de Jésus, pour sa patience, en combattant le mal, pour son pardon, en nous pardonnant mutuellement, pour ses bienfaits, en le servant, et pour son amour, en faisant découvrir le salut à notre prochain.

LE GRAND REPAS

SELON LUC 14 : 15-24

C'est le jour du sabbat. Jésus a été invité à manger chez l'un des chefs des pharisiens. Un de ceux qui sont à table dit à Jésus : « Heureux celui qui prendra son repas dans le royaume de Dieu ! » Jésus raconte alors une parabole à ceux qui sont assis à table :

Un jour, un homme a donné un grand repas, et il a invité beaucoup de gens. À l'heure du repas, il envoie son serviteur dire aux conviés : « Venez, car tout est déjà prêt. »
L'un après l'autre, ils se mettent à s'excuser.
Le premier lui dit : « J'ai acheté un champ, et je suis obligé de m'en occuper ; excuse-moi, je te prie. »
Le second dit : « J'ai acheté cinq paires de bœufs, et je vais les essayer ; excuse-moi, je te prie. »
Le troisième dit : « Je viens de me marier, et c'est pourquoi je ne puis venir. »
Le serviteur s'en retourne et rapporte ces choses à son maître.
Alors, le maître de maison est irrité, et dit à son serviteur : « Va vite dans les places et dans les rues de la ville, et amène ici les pauvres, les estropiés, les aveugles et les boiteux. »
Le serviteur les fait tous entrer et dit : « Maître, ce que tu as ordonné a été fait, et il reste encore de la place. »
Et le maître envoie encore son serviteur en disant : « Va dans les chemins et le long des haies, et ceux que tu trouveras, contrains-les d'entrer, afin que ma maison soit remplie. Car aucun des hommes qui avaient été invités en premier ne goûtera de mon souper. »



Source : Magazine « Wir Kinder », numéro 02/2019 ; illustration : Mirella Fortunato

CHEZ MARIANGEL À SAN JOSÉ (COSTA RICA)

Je m'appelle Mariangel et j'aime le moment du petit-déjeuner le dimanche, parce que nous nous retrouvons avec toute la famille pour manger tranquillement ensemble. Mes plats préférés sont les spaghetti au fromage, le bouillon de viande et les **frites**.



Fotos: privat



Parce que mes parents ne peuvent pas s'occuper de moi, je vis chez mes grands-parents. Ma grand-mère s'appelle Lena et mon grand-père Oscar Adolfo ; je les surnomme **Mamie** et papy.

Après le petit-déjeuner, le dimanche, nous nous rendons à l'église à Tirrases. Depuis l'an dernier, je suis les cours d'école du dimanche. Les cours sont dispensés par Mamie et ma tante Fania. Elles sont toutes deux **enseignantes** : Mamie enseigne dans une école élémentaire à San José, et ma tante Fania enseigne dans une école maternelle. Dans ma communauté, à part moi, il y a aussi Mathew, Mateo, Ema et Dominick à l'école du dimanche. J'aime chanter. Mon oncle Fabio joue de l'orgue depuis qu'il était enfant, et il nous apprend de nouveaux chants.



Cette photo est un souvenir de la visite qu'a effectuée notre **apôtre de district** Leonard R. Kolb. Il vit aux États-Unis, mais il est également responsable de l'Amérique centrale, dont fait partie le Costa Rica.





Le **Costa Rica** se situe entre l'océan Pacifique et la mer des Caraïbes. Le pays doit son nom à l'explorateur Christoph Colomb, qui l'a découvert. Lorsque le marin a abordé sur la côte, il a vu que les autochtones portaient des bijoux en or. C'est pour cela que Colomb a donné le nom de Costa Rica (= côte riche) à ce pays. Nous vivons dans la province numéro 1 à Costa Rica, qui est la capitale de notre pays ; son nom est San José.



Au mois de mai, j'ai eu onze ans. Je vais dans la quatrième classe à l'école élémentaire, qui tient son nom d'un héros national du Costa Rica : **Juan Santamaría.** Il a servi au sein de l'Armée du Costa Rica en tant que joueur de tambour, et c'est avec son aide que l'Armée a gagné une bataille et conservé l'indépendance du pays. Ma matière préférée sont les mathématiques ; j'adore résoudre des problèmes et des équations mathématiques. En outre, j'aimerais participer à un festival d'arts pour les élèves. Cette année, je poserai ma candidature pour les disciplines masques, dessin en couleurs et photographie.



J'aime faire du skateboard, et j'aimerais bien apprendre à jouer du violon. J'ai suivi des cours d'orgue et j'ai un peu appris à jouer de la flûte à bec à l'école. À la maison, j'aime bien jouer avec mes briques Lego et avec mes poupées. Ma couleur préférée est le fuchsia. Je trouve que c'est une couleur très gaie.



Source : Magazine « Wir Kinder », numéro 02/2019 ; Photos : privé, Vera Latotzki, stock.adobe.com : © ondrejprosicky, © Simon Dannhauer, © Jordan, © Arayan, © Patrick Betts



La définition du ministère

Photo : ÉNA Afrique australe

Trois niveaux ministériels, cinq niveaux de direction, plus d'ordinations d'évangélistes, de bergers, d'évangélistes de district ni d'anciens de district à l'avenir, nomination des évêques, distinction entre l'ordination, le mandatement et la nomination : la définition du ministère de l'Église néo-apostolique comporte des choses connues et des aspects nouveaux ; en voici un aperçu.

La définition du ministère se réfère au témoignage néo-testamentaire et vise à satisfaire à l'œuvre et à la nature de la Personne de Jésus-Christ. Institué par Jésus lui-même, l'apostolat a pour mission d'être le « dispensateur des mystères de Dieu » (CÉNA 7.4.1 ; CÉNA-QR 421-433). Il lui incombe aussi, par conséquent, de structurer et de déterminer la hiérarchie ministérielle en fonction des besoins propres aux différentes époques.

Les origines du ministère

« Tout ce qui fonde l'Église tire son origine de la personne et de l'agir de Jésus-Christ qui est et apporte le salut » (CÉNA 6.2.2 ; CÉNA-QR 368, 369). Les chrétiens de toutes confessions croient et professent que Jésus-Christ a une nature double : il est vrai homme et vrai Dieu (CÉNA 3.4.3 ; CÉNA-QR 104-106). La Personne de Jésus, qui porte la marque de sa double nature, et son agir sont le critère et la référence pour l'Église et pour tout ce qui relève de sa mission et de sa forme. Il est donc simplement logique que la doctrine de l'Église, des sacrements et du ministère soit en rapport avec la doctrine de la double nature. Et c'est ce que nous allons montrer en précisant le rapport qui existe entre le ministère et la personne.

La nature du ministère

Le rapport entre le ministère et la personne est étroit : ils sont imbriqués l'un dans l'autre. Il existe une correspondance entre les deux natures de Jésus-Christ et le rapport entre le ministère et la personne. Le ministère renvoie à la nature divine, tandis que la personne du ministre renvoie à la nature humaine.

Ministère et personne

L'acte de l'ordination met les bonnes aptitudes et qualités dont dispose une personne au service de l'exercice ministériel. Pour autant, l'ordination ne confère pas de dons nouveaux.

Le ministre œuvre en communion avec l'apostolat, conformément à la volonté de Jésus-Christ. Il est serviteur de Dieu et de l'Église, et s'efforce de se conformer à l'Évangile en paroles et en actes. Il faut qu'il y ait adéquation du ministère avec la personne, de l'exercice ministériel avec les choix de vie, en conformité avec Jésus-Christ en paroles et en actes.

Le ministre est censé prêcher et représenter l'Évangile, et ce dans l'esprit de la confession de foi néo-apostolique et de l'interprétation de celle-ci, telle qu'elle est exposée dans le Catéchisme de l'Église néo-apostolique. C'est, de surcroît, en acceptant les offres de formation théologique de l'Église et celles qui l'initient dans les fonctions dirigeantes du service ecclésiastique que le ministre démontre la sincérité de son engagement.

Même si, conformément à la définition néo-apostolique, il existe un rapport étroit entre le ministère et la personne, ce rapport n'est pas étroit au point de rendre impossible toute dissociation ultérieure. Le ministère n'entre pas dans la possession de la personne, il n'est pas non plus une empreinte indélébile de la personne : Il est et reste un don de Christ ; c'est Jésus-Christ qui en dispose, tant pour le conférer que pour le retirer. La possibilité de la relève du ministère est par conséquent donnée.

Ministère et pouvoir

Jésus est l'envoyé doté par Dieu des pouvoirs appropriés. « Dominer et régner, opérer la réconciliation avec Dieu, proclamer la volonté de Dieu et annoncer les choses à venir, tout cela, Jésus-Christ le fait à la perfection » (CÉNA 3.4.7 ; CÉNA-QR 116). L'apostolat participe du pouvoir de Jésus-Christ : « Le ministère apostolique est le ministère institué par Christ, dirigé par le Saint-Esprit et nanti du pouvoir de prêcher l'Évangile, de dispenser les sacrements et de pardonner les péchés » (Matthieu 28 : 19 ; Jean 20 : 23 ; CÉNA 6.4.1.4 ; CÉNA-QR 381, 382). En sa qualité d'envoyé de Jésus-Christ, l'apôtre participe aussi, par conséquent, du souverain sacerdoce de celui-ci, dont il est question dans l'épître aux Hébreux (Hébreux 4 : 14 ; CÉNA-QR 425).

Tous les ministères ne disposent pas des mêmes pouvoirs. Ce sont précisément les différences entre les pouvoirs propres à chaque ministère qui fondent les trois échelons ou niveaux ministériels, savoir ceux d'apôtre, de prêtre et de diacre. L'article 5 de notre confession de foi dit ceci : « Je crois que ceux que Dieu a choisis pour exercer un ministère en sont investis uniquement par des apôtres, et que, de l'apostolat, procèdent le pouvoir, la bénédiction et la sanctification nécessaires à l'exercice de leur ministère » (CÉNA 2.4.5 ; CÉNA-QR 37,45).

Les ministres sacerdotaux ne participent pas d'égale manière du pouvoir ministériel des apôtres : les ministres sacerdotaux se sont vu confier la charge de la dispensation des sacrements du saint baptême d'eau et de la sainte cène, de l'annonce du pardon des péchés, de la véritable proclamation de l'Évangile et de la dispensation de bénédictions (CÉNA 7.9.1 ; CÉNA-QR 452, 469). S'ils ne sont pas nantis de pouvoir sacramentel, les diacres partagent cependant, avec les ministres sacerdotaux, le pouvoir de proclamer véritablement l'Évangile (CÉNA 2.4.5 ; CÉNA-QR 45) et de dispenser la bénédiction trinitaire lors de services divins sans actes sacramentels.

Pouvoir et administration des sacrements

« L'administration générale des sacrements, c'est-à-dire la dispensation du saint baptême d'eau, de la sainte cène et du saint-scellé, est confiée à l'apostolat. » (CÉNA 6.4.4 ; CÉNA-QR 402, 404).

Le ministère sacerdotal participe du pouvoir apostolique l'autorisant à dispenser les sacrements ; il peut à la fois dispenser la sainte cène et le saint baptême d'eau.

Le pouvoir de proclamer la parole

« La mission d'enseigner concerne la proclamation véritable de l'Évangile de la mort, de la résurrection et du retour du Seigneur » (CÉNA 2.4.4 ; CÉNA-QR 44). C'est là, d'abord, la mise en évidence, pour ce qui concerne la teneur de cette proclamation véritable de l'Évangile, du cadre dans lequel elle se fait.

La proclamation véritable repose uniquement sur la parole de Christ attestée dans le Nouveau Testament. Si elle est perceptible, elle suscite et fortifie la foi (Romains 8 : 31). La « parole de Christ », c'est-à-dire ce qu'il prêchait à ses apôtres et à ses contemporains, est transmise par l'apostolat et les ministères qui participent du pouvoir de ce dernier.

L'apôtre-patriarche souligne le fait que la Bible constitue le fondement de la prédication véritable, et que les apôtres actuels disposent du mandat et du pouvoir d'interpréter la Bible avec l'aide du Saint-Esprit. En ce qui concerne la véritable proclamation de la parole, les prêtres et les diacres participent aussi du pouvoir de l'apostolat.

La hiérarchie ministérielle

Après l'exposition des aspects théologiques essentiels de notre définition du ministère, c'est au tour de la hiérarchie ministérielle de faire l'objet d'une présentation.

Elle repose sur les trois échelons que sont l'apostolat, le ministère sacerdotal (la prêtrise) et le diaconat, dotés chacun de pouvoirs différents. À l'avenir, seuls les apôtres, les prêtres et les diacres seront ordonnés. Les autres ministères ne seront plus pourvus, comme c'est déjà le cas, par exemple, pour les ministères d'ancien de communauté ou de sous-diacre.

Pouvoir et mandat ministériels

Les trois ministères se voient attribuer des pouvoirs précis. Cette notion de pouvoir se rapporte uniquement aux actes (dispensation des sacrements, des bénédictions, proclamation publique de l'Évangile) auxquels les différents ministres sont habilités à procéder.

Le ministère implique à la fois un pouvoir et un mandat. Le pouvoir inhérent au ministère est de nature théologique, le mandat relève du droit ecclésial.

- Définition du pouvoir ministériel : Le pouvoir ministériel est l'habilité, fondée sur Jésus-Christ, conférée dans la puissance du Saint-Esprit par l'apôtre lors de l'ordination, à agir et à parler au nom de la Trinité divine.
  Le pouvoir ministériel est conféré par l'ordination. Il s'éteint lors de l'acceptation, par l'apôtre, de la résignation du ministère, lors de la destitution de celui-ci, ou à la mort du détenteur du ministère.
- Définition du mandat ministériel : Le mandat confère au ministre le droit et le devoir de remplir le service qu'implique le pouvoir ministériel qui lui a été conféré dans un cadre géographiquement et temporellement déterminé.
  Le mandat ministériel cesse à l'occasion d'un changement d'aire de compétence, au moment de l'admission à la retraite, de l'acceptation, par l'apôtre, de la résignation du ministère, de la destitution de celui-ci ou de la mort du détenteur du ministère.

Ordination – Mandatement – Nomination

Sur le fond, ces trois catégories que sont l'ordination, le mandatement et la nomination se différencient par le fait que l'ordination confère un pouvoir ministériel, le mandatement est délégation d'une fonction spirituelle de direction et d'administration, la nomination est délégation d'un service essentiellement spirituel. En vue de l'ordination, du mandatement et de la nomination, les compétences personnelles et spécifiques sont également prises en compte. L'exercice de fonctions conférées par mandatement ou nomination peut être limité dans le temps.

Les ordinations et les mandatements ont lieu au cours du service divin, après la célébration de la sainte cène, ils sont reçus à genoux.

Ordination des apôtres, des prêtres et des diacres

Pour l'ordonnancement des ministères désormais en usage, la règle ne change pas : c'est Dieu qui choisit la personne pour exercer un ministère, et son choix demeure le fondement de toute ordination. L'ordination dans un ministère est un acte opéré par Dieu à l'égard du pécheur, en vue du service envers Dieu et envers l'homme : « L'ordination est institution dans un ministère spirituel. Elle est accomplie par l'apôtre, au nom de la Trinité divine, par l'imposition des mains et une prière. Elle confère pouvoir, sanctification et bénédiction. On y procède après prise en considération des compétences nécessaires à l'accomplissement des services inhérents au ministère conféré. Avant l'imposition des mains, l'assistance du Saint-Esprit en vue de l'accomplissement de ces services est demandée par la prière. » L'ordination est, par conséquent, l'acte par lequel sont conférés le pouvoir, la bénédiction et la sanctification. Font l'objet d'une ordination les ministères suivants :

- apôtre-patriarche et apôtre,
- prêtre,
- diacre.

Les pouvoirs ministériels des apôtres, des prêtres et des diacres

C'est l'apostolat qui revêt une importance capitale, parce qu'il recèle en lui tous les pouvoirs sacramentels nécessaires à l'Église, savoir la dispensation du baptême, de la sainte cène et du saint-scellé ainsi que la proclamation de l'Évangile. Les pouvoirs des autres ministères procèdent de celui de l'apostolat. Aussi est-il dit, dans l'article 5 de notre confession de foi : « Je crois que ceux que Dieu a choisis pour exercer un ministère en sont investis uniquement par des apôtres, et que, de l'apostolat, procèdent le pouvoir, la bénédiction et la sanctification nécessaires à l'exercice de leur ministère. »

Lors de son ordination, le prêtre se voit conférer, outre le pouvoir de proclamer véritablement l'Évangile, celui d'annoncer le pardon des péchés par mandat de l'apôtre, de dispenser les sacrements du saint baptême d'eau et de la sainte cène ainsi que des bénédictions. Le pouvoir d'annoncer le pardon des péchés et de dispenser les deux sacrements cités ci-dessus est son habilité spirituelle conférée par l'apôtre dans la puissance du Saint-Esprit.

Lors de son ordination, le diacre se voit conférer le pouvoir, c'est-à-dire l'habilité spirituelle conférée par l'apôtre dans la puissance du Saint-Esprit, de proclamer véritablement l'Évangile au cours du service divin et à l'occasion des visites pastorales, ainsi que de dispenser la bénédiction trinitaire au cours du service divin sans actes sacramentels.

Mandatement d'apôtres et de ministres sacerdotaux

Des ministres peuvent être mandatés en vue de remplir des fonctions de direction au sein d'une Église territoriale, d'un district ou d'une communauté.



Photo : Klaus Emmerling

Bien qu'un caractère de direction ou de « règne » soit intrinsèque au ministère apostolique et consiste en sa participation aux trois ministères de Jésus-Christ, savoir ceux de roi, de sacrificateur et de prophète (CÉNA 3.4.7 ; CÉNA-QR 116), des apôtres peuvent être investis d'autres fonctions dirigeantes. Quant aux ministres sacerdotaux, ils peuvent être mandatés en vue d'exercer des fonctions dirigeantes dans un district ou une communauté.

- Un apôtre peut être mandaté en qualité d'apôtre de district.
- Un ministre sacerdotal peut être mandaté en qualité de responsable de district ou de conducteur de communauté.

Le mandatement est conféré au nom de la Trinité divine par l'apôtre-patriarche, l'apôtre de district et l'apôtre ou, à titre exceptionnel, par un ministre mandaté par ce dernier, par l'imposition des mains et une prière. Cet acte confère sanctification et bénédiction. On y procède après prise en considération des compétences personnelles (par exemple sur le plan pastoral, doctrinal et organisationnel) nécessaires à l'accomplissement des services liés à la fonction dirigeante attribuée. Le mandatement n'est pas lié à la durée de l'activité ministérielle, mais il s'achève avec celle-ci.

Nomination d'apôtres et de ministres sacerdotaux

La nomination est délégation d'un service spirituel. Elle est effectuée par un apôtre ou un ministre sacerdotal qui y met aussi fin. On y procède après prise en considération des compétences personnelles (pastorales, doctrinales et organisationnelles) nécessaires à l'accomplissement des services correspondants. En vue de l'accomplissement de ces services, on priera pour la bénédiction divine.

L'apôtre-patriarche, les apôtres de district, les apôtres et les ministres sacerdotaux qui exercent des fonctions de direction peuvent recevoir un soutien particulier par des ministres nommés à des fonctions d'assistance :

- Un apôtre peut être nommé apôtre-patriarche adjoint, apôtre de district adjoint ou « apôtre responsable ».
- Un ministre sacerdotal peut être nommé évêque en vue d'assister son apôtre.
- Un ministre sacerdotal peut être nommé pour assister ou représenter le responsable de district ou le conducteur de communauté.

Fin du mandat et du pouvoir ministériels

Il peut être mis fin de diverses manières au ministère et à ses deux composantes que sont le pouvoir et le mandat ministériels. Si l'admission à la retraite marque la fin du seul mandat ministériel, l'acceptation de la résiliation ou la destitution mettent fin, et au pouvoir et au mandat ministériels.

Je suis riche de mes amis, de ma famille, de ma communauté

Même voué à ne plus quitter son fauteuil roulant, Christoph Baumgärtner est rayonnant de joie et de reconnaissance. Il nous fait partager un peu de son quotidien.



Photo : Dinara Ganzer, privé



Christoph s'est beaucoup réjoui du passage dans la communauté de l'apôtre Steinbrenner (à dr.) accompagné des évêques Novicic (au fond) et Knobloch

C'est un pavillon spacieux d'un quartier résidentiel très calme de la périphérie de la ville de Lübeck (Allemagne). Christoph Baumgärtner nous montre son royaume : un bureau avec un ordinateur portable, un clavier électronique, deux armoires, un lit. C'est une pièce semblable à beaucoup d'autres, si l'appareil dont le lit est équipé n'attirait pas d'emblée toute l'attention : il s'agit d'une potence. Âgé de 38 ans, notre frère a besoin d'une aide pour s'extraire de son fauteuil roulant.

Sa reconnaissance va à ses parents

« À la naissance de Christoph, il y a eu des complications, nous raconte le prêtre Klaus Gatzke, son oncle. Le nouveau-né n'a pas poussé immédiatement son premier cri, et l'appareil respiratoire ne se trouvait pas à proximité immédiate. » Bärbel, sa sœur, la maman de Christoph, est décédée d'un cancer il y a quelques années de cela, quant à Kurt Baumgärtner, son père, qui était prêtre et conducteur de la communauté de Bad Schwartau, il était décédé en 1995 des suites d'un infarctus du myocarde.

Si Christoph, enfant, s'est développé comme tous les autres enfants sur le plan de l'acquisition des connaissances, il n'a, contrairement à eux, jamais pu marcher. « Mes parents m'ont toujours apporté l'aide dont j'avais besoin. » Grâce à eux, il a pu suivre un cursus scolaire.

Dans la rue et à l'église

Dès l'âge de trois ans, Christoph a pris des cours de piano. Lors des services divins à l'intention des personnes handicapées, qui ont lieu dans la communauté de Harsefeld, Christoph est habituellement en charge de l'accompagne-

Christoph et son conducteur de communauté (ci-dessous) et avec sa famille (à droite)





ment musical sur un piano électronique. À Lübeck et dans les communautés environnantes, plus d'un officiant recourt à la mémoire de Christoph plutôt qu'à une concordance des chants pour préparer le service divin.

À beaucoup d'égards, Christoph n'est pas en mesure de déterminer lui-même le déroulement de sa vie quotidienne, rythmée précisément par toutes sortes d'échéances et d'interventions. Il profite de ses plages de temps libre pour aller flâner en ville ou rencontrer une connaissance. Ce sont là des libertés qu'il s'octroie de sa propre initiative. En été, il se rend dans l'île de Sylt avec un accompagnateur. « Là-bas, je conserve mon clavier à l'hôtel, je fais de la musique dans la rue et j'améliore ainsi un peu mon argent de poche », se réjouit Christoph.

Jamais sans Dieu et sans la foi

Parmi ses rituels hebdomadaires fixes, il y a les déplacements à l'église du mercredi soir et du dimanche matin. Christoph emprunte les transports publics ou un service de transport qu'il réserve de son propre chef. « J'aime la communion qui règne à l'église, dit Christoph. Je n'imagine pas de vivre sans Dieu ni foi. »

Christophe se sent à son aise dans la communauté. « On m'y accepte tel que je suis. Je ne crois pas que les fidèles redoutent les contacts physiques avec moi. » Il faut dire que le rayonnement de Christoph est communicatif. Il ne passe cependant pas sous silence le fait qu'il connaisse, lui aussi, des phases de lassitude et de découragement. « Mais alors l'envie de retourner à l'église reprend le dessus. Je me sens bien mieux dans la communauté. »

La sincérité plutôt que la compassion

En a-t-il déjà voulu à Dieu à cause de son état et de sa condition ? « Non, jamais, répond Christoph. Et même quand mes parents sont morts, j'en ai été profondément affligé, mais je n'en ai pas voulu à Dieu. » Dans sa situation que nul ne lui envie, Christoph garde toute sa compréhension et sa sensibilité : « J'ai passé trois années dans un centre pour enfants, où j'ai rencontré des enfants atteints de handicaps très lourds. Leur sort m'a vivement touché. Il était bien pire que le mien. »

À la question de savoir comment les gens se comportent à son égard, Christoph répond de manière très positive. « Nombre d'entre eux sont très serviables. » Il aime plus particulièrement ceux qui vont à sa rencontre avec sincérité et sans aucune crainte. Il ne veut surtout pas qu'on lui témoigne de la pitié. « Un jour, une dame est montée à bord de l'autobus où je me trouvais, m'a considéré et a dit, d'une voix suffisamment forte pour que je l'entende : « Ah, le pauvre homme ! » Comment avait-il réagi ? « Je me suis contenté de sourire. Je ne me sens pas pauvre. La grande famille qui m'entoure, la communauté, mes amis et connaissances, voilà ma richesse. »



L'archiprêtre Radu Constantin Miron (à droite) félicite l'apôtre Volker Kühnle (à gauche)

L'Église néo-apostolique a été accueillie au sein du Conseil des Églises chrétiennes en Allemagne au cours du service divin œcuménique qui a eu lieu début avril en l'église Brunnenkirche



Photo : Jessica Krämer

Ensemble, faisons entendre la voix de l'Évangile

La poignée de mains entre le président et le délégué a scellé l'adhésion : l'Église néo-apostolique a été accueillie en tant que membre invité au sein du Conseil des Églises chrétiennes en Allemagne.

L'adhésion était la seconde raison d'un service divin œcuménique, jeudi 4 avril dernier, en l'église Brunnenkirche à Hofgeismar (Allemagne). La première était la mise en place du comité nouvellement élu avec à sa tête l'archiprêtre Radu Constantin Miron.

L'apôtre Volker Kühnle s'est déclaré « content et joyeux », en tant que délégué, d'avoir pu en arriver à « un aussi bon résultat » après de nombreuses années d'échanges intensifs. Interrogé par nac.today, il a déclaré qu'il était reconnaissant en particulier pour les prières et la bienveillance de tous ceux qui ont accompagné et encouragé cette évolution.

Pour l'apôtre, cette étape ne signifie pas la fin des efforts, ce n'est que le début : en tant que chrétiens, il convient, ensemble, de donner une voix aux valeurs de l'Évangile au sein de la société. Et personne n'y perd de sa stature, au contraire, chacun peut apporter ses propres points forts.

Au cours du service divin, les participants ont également prononcé le symbole de Nicée-Constantinople, que l'on retrouve également dans les trois premiers articles de la confession de foi néo-apostolique. L'encadrement musical de cette rencontre était assuré par quelques musiciens et choristes issus des rangs de la communauté néo-apostolique de Kassel-Korbach (Allemagne).



Le prêtre catholique romain Dr. Burkhart Neumann, directeur de l'institut Adam Möhler chargé de l'œcuménisme à Paderborn, avait au préalable décrit les nombreuses étapes et voies empruntées par le CEC et l'Église néo-apostolique au cours des 20 dernières années. Le 28 octobre 1999, l'apôtre-patriarche Richard Fehr avait fondé le groupe de projet « Œcuménisme », dont le président est devenu l'apôtre Volker Kühnle. Avec l'évêque Peter Johanning, qui est également membre du groupe depuis sa création, ainsi que l'apôtre e.r. Rolf Wosnitzka et l'apôtre Clément Haeck, le groupe de travail est en charge des relations œcuméniques avec les institutions œcuméniques mondiales.

En Allemagne, il s'agit du CEC, le Conseil des Églises chrétiennes, dont font partie 17 Églises membres, parmi lesquelles les deux grandes Églises ainsi que de nombreuses Églises libres en Allemagne. Huit Églises sont enregistrées en tant que membres invités, et cinq communautés sont déclarées en tant qu'observateurs.

En 2006, à Memmingen, une communauté néo-apostolique a été admise pour la première fois en tant que membre invité au sein d'un CEC local. Actuellement, l'Église néo-apostolique compte 150 adhésions de ses communautés au sein de CEC locaux, dont 25 en Allemagne occidentale. Cela concerne près de 100 communautés. À Witten et à Brilon, les communautés locales étaient même les membres fondateurs des Conseils des Églises chrétiennes locaux.

Un service divin dans la ville la plus méridionale du monde

Au milieu du Pacifique Sud, juste avant l'Antarctique, ou sur une petite île, quelque part en Afrique : il est possible de célébrer des services divins et de vivre la communion fraternelle presque partout dans le monde. Pour cela, il faut néanmoins se mettre en route …



Photo : ÉNA Argentine

« Le bout du monde » se trouve à la pointe sud de l'Amérique du Sud. Ushuaïa est une ville construite sur le flanc abrupt d'une montagne en Argentine. Elle est le point de départ des croisières et des expéditions vers l'Antarctique. C'est ici, dans la ville la plus méridionale de l'Argentine, que l'apôtre Claudio González (à gauche sur la photo ci-dessous) a retrouvé, en mars 2019, les 80 frères et sœurs qui vivent ici. Ils ont célébré ensemble le service divin en faveur des défunts, ont vécu un saint-scellé et ont apprécié la communion fraternelle qui régnait en cette journée.







Photo : NAK-karitativ, Alvin Witten

Après les inondations : entre aide d'urgence et reconstruction

Un ciel bleu rayonnant et des prairies verdoyantes – une photo de vacances ? Loin de là : ici se trouvait récemment encore un village. « C'est la dévastation partout », déplore l'évêque Alwin Witten. Pendant une semaine, il s'est rendu à Beira pour le compte de l'Église néo-apostolique d'Afrique australe.

Beira est la ville portuaire de 500 000 habitants au Mozambique où le cyclone « Idai » a touché la terre au mois de mars. Le cyclone a déferlé sur la région avec des rafales atteignant parfois 200 kilomètres par heure. Les intempéries étaient accompagnées d'une pluie persistante durant plusieurs jours avant et après le passage du cyclone. C'est une trace dévastatrice qui a traversé d'abord le Malawi, puis le Mozambique et finalement le Zimbabwe.

La fin de l'urgence n'est pas prévisible

« Situation report », c'est-à-dire rapport de la situation, est le nom que porte la lettre d'information diffusée par « UN OCHA », le bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations Unies. Tout est devenu silencieux autour du Malawi et du Zimbabwe. Mais des informations sont quotidiennement reçues à partir du Mozambique.

La catastrophe naturelle a entraîné la mort de plus de 600 personnes. Près de 240 000 habitations ont été détruites ou gravement endommagées. Quelque 160 000 personnes vivent dans les plus de 80 hébergements d'urgence. C'est précisément le manque d'eau propre et potable qui provoque les épidémies. Jusqu'à présent, près de 4072 cas ont été recensés.

Et la fin n'est pas prévisible. Trois semaines après la crue, des régions entières sont encore inondées. Et la saison des pluies annuelle vient à peine de commencer.

Les bénévoles sources d'espoir

Les bonnes nouvelles existent néanmoins. Les grands organismes d'aide humanitaire tels que la Croix Rouge, notamment, sont sur place pour apporter l'aide d'urgence. Près

de 860 000 personnes ont reçu des rations alimentaires. Et le même nombre de personnes, à peu près, a été vacciné contre le choléra. Pendant ce temps, la distribution de semences a commencé afin de cultiver à nouveau les champs dévastés par le cyclone.

« C'est formidable de voir de quelle manière les organisations d'aide humanitaire s'entraident ici », relate l'évêque Witten à partir de son champ d'activité au Mozambique. L'Église néo-apostolique y compte onze districts apostoliques comportant près de 190 000 membres. Le district le plus durement touché par les crues est celui de l'apôtre Agostinho Dzimba, qui comporte 43 communautés. Huit églises ont été complètement détruites, et un grand nombre a été endommagé.

La reconstruction s'effectue petit à petit

Comment réagissent les habitants au Mozambique à cette catastrophe ? « Ils n'ont jamais possédé grand-chose et sont habitués aux privations », explique l'évêque Witten. « Ils font ce qu'ils ont à faire afin de pouvoir continuer. Ils se mettent au travail pour reconstruire ce qui a été détruit. » C'est ce que souhaite soutenir l'ÉNA d'Afrique australe, et plus précisément son organisation caritative « Masakhe Foundation ».

Après les rapports relatifs aux inondations provoquées par le cyclone au Mozambique, les membres avaient émis le souhait d'apporter leur aide. La fondation avait alors débuté une collecte de fonds. L'argent ainsi récolté servira à la reconstruction d'écoles. « Au milieu du désordre ambiant, les enfants sont là, avec leurs uniformes scolaires, et veulent aller en cours : mais il n'y a plus d'école », raconte l'évêque Witten en évoquant des situations qui l'ont particulièrement touché.

L'aide d'urgence tourne à plein régime

Une collaboration avec l'organisme « NAK-karitativ » est à l'étude pour le projet de reconstruction d'écoles. Tandis que l'organisme caritatif d'Allemagne pense déjà à la reconstruction au Mozambique, l'aide d'urgence au Malawi et au Zimbabwe tourne à plein régime. C'est ce que relate la coordinatrice du projet, Joana von Jarmersted.

15 000 personnes reçoivent des kits d'aide d'urgence contenant de la nourriture, des couvertures, des bâches et des comprimés de chlore pour le traitement des eaux. L'accent est mis sur le sud du Malawi. Un kit santé y est également envoyé par avion, qui permettra de fournir des analgésiques, des antibiotiques, des pansements ainsi que des compléments alimentaires contre la sous-nutrition à 1000 personnes pendant trois mois.

Dans ce projet, « NAK-karitativ » travaille essentiellement en collaboration avec la « New Apostolic Church Relief Organisation » (NACRO) et la « Help e.V. – Hilfe zur Selbsthilfe » (organisme d'Aide à l'entraide, NdT). L'organisme caritatif ne reçoit pas seulement une aide financière grâce à l'action de collecte de fonds actuellement en cours, mais également grâce à un don de 50 000 euros de la part de l'organisation sœur néo-apostolique « human aktiv », d'Allemagne méridionale. Pendant ce temps, l'organisation « NAK-Humanitas », de Suisse, s'est ajoutée aux rangs des aidants avec un don de 30 000 francs suisses, envoyé directement à la Croix Rouge.



L'apôtre Agostinho Albino Dzimba dans l'enceinte de l'église détruite à Mafarina (Mozambique) : seul l'autel a résisté à la violence du cyclone



Un changement significatif dans notre tradition

La réforme de la définition du ministère : pourquoi est-ce nécessaire ? Qu'est-ce que cela apportera ? Et comment cela fonctionnera-t-il ? L'allocution vidéo de l'apôtre-patriarche y apportera les réponses – voici un aperçu des plus essentielles.



Photo : Oliver Rütten

Des raisons de repenser le thème du « ministère », l'apôtre-patriarche en voit en abondance : quelques notions dans le Catéchisme n'avaient pas été précisées afin de ne pas retarder outre mesure sa publication. En outre, la façon dont sont investis dans leur charge les conducteurs de communauté et les responsables de district ne reflète pas aujourd'hui l'importance de leur fonction.

Il convient avant tout de réagir aux exigences de la vie moderne, en constante évolution : mobilité géographique fréquente pour des raisons professionnelles ou fusions de communautés et de districts. La hiérarchie actuelle a engendré des incohérences, qui ont contribué à compliquer les choses et ont nui à la sainteté du ministère.

Dissociation du ministère et de la hiérarchie

Le point de départ du ministère est le pouvoir de parler et d'agir au nom de la Trinité divine. Le ministre ordonné ne peut pas se prévaloir du pouvoir ministériel quand il prend des décisions d'organisation, a souligné l'apôtre-patriarche. Le ministère et la fonction dirigeante, bien que liés, sont de nature très différente.

En ce qui concerne le ministère, la structure est établie à partir de l'affectation traditionnelle des pouvoirs : le ministère de diacre (proclamation de l'Évangile, bénédiction trinitaire), le ministère sacerdotal (en supplément, dispensation des sacrements du saint baptême d'eau et de la sainte cène, annonce de l'absolution, dispensation de bénédictions particulières) et l'apostolat (en supplément, dispensation du sacrement du saint-scellé, ordinations).

En ce qui concerne la fonction de direction, la hiérarchie découle également des structures traditionnelles : les conducteurs de communauté dirigent une communauté, les responsables de district dirigent un district, les apôtres un district apostolique, les apôtres de district un champ d'activité et l'apôtre-patriarche l'Église mondiale.

Il n'y aura pas de nouvelles ordinations d'évangélistes, de bergers ni d'anciens

Dans cette vision, que deviennent les évangélistes, les bergers, les évangélistes de district, les anciens de district et les évêques ? Ces ministères sacerdotaux ne sont pas supprimés, ils ne seront simplement plus pourvus. Cette règle entrera en application au niveau mondial dès la Pentecôte 2019. Les ministres qui auront été ordonnés précédemment continueront d'exercer leur ministère. En outre, une situation analogue est appliquée à l'apostolat depuis juin 2018.

Cette vision du ministère au départ basée sur le charisme du serviteur a, au fil du temps, cédé la place à une conception plus pragmatique, et les ministères ont été hiérarchisés, s'est exprimé l'apôtre-patriarche en retraçant l'historique. C'est en partie la taille de la communauté qui importait lors de l'ordination d'un conducteur de communauté dans le ministère de prêtre, d'évangéliste ou de berger. Mais il ne lui était alors pas transmis de pouvoir spirituel additionnel.

Pour exercer une fonction dirigeante, le serviteur n'a donc pas forcément besoin d'un nouveau pouvoir ministériel ; ce qu'il lui faut, c'est la bénédiction et la sanctification inhérentes. Il les recevra à l'avenir à travers le mandatement – non plus par une simple poignée de mains, mais à genoux et avec l'imposition des mains de l'officiant.

Le président de l'Église a abordé deux exceptions : le terme d' « évêque » pour désigner les ministres sacerdotaux qui assisteront les apôtres sera conservé. C'est une concession à une tradition à laquelle certains tiennent beaucoup. Autre exception : l'apôtre-patriarche continuera d'être ordonné, en raison du caractère particulier du service qui incombe à l'apôtre-patriarche.

« Je suis bien conscient qu'il s'agit là d'un changement significatif dans notre tradition », a mis en évidence l'apôtre-patriarche Schneider. « Il faudra certainement du temps pour s'y habituer. Mais je suis absolument convaincu que cette réforme aura des répercussions bénéfiques sur l'Église. »

Autre question à l'ordre du jour : l'ordination des femmes

Il donne ensuite un aperçu des prochaines étapes qui auront lieu dans le cadre de la « définition du ministère ». Parmi celles-ci, il y a également la question de l'ordination des femmes. Outre la théologie, il convient également de prendre en compte les aspects culturels. La direction de l'Église prendra le temps nécessaire pour traiter ce sujet en profondeur, et informera les fidèles de l'avancement des travaux en temps voulu.



Fin mars, l'allocution vidéo de l'apôtre-patriarche Schneider a été enregistrée en l'église de Dessau (Allemagne). Elle a entre-temps été présentée dans tous les champs d'activité d'apôtre de district. Elle peut être consultée à tout moment sur les sites internet nak.org et nac.today.





À gauche : l'apôtre-patriarche Schneider en conversation avec la réalisatrice Nicole Ide. Ci-dessus : l'apôtre Gert Opdenplatz, l'évêque Peter Johanning et l'apôtre-patriarche discutent de la dernière séquence enregistrée.

Mentions légales
Éditeur : Jean-Luc Schneider
Überlandstrasse 243, CH-8051 Zurich, Suisse
Éditions Friedrich Bischoff GmbH
Frankfurter Straße 233, 63263 Neu-Isenburg, Allemagne
Rédacteur responsable : Peter Johanning



Église néo-apostolique
internationale